



**RÈGLES DE JEU OFFICIELLES**  
**2010 – 2014**  
**Les plus importantes modifications**

**23 août 2010**

© SIHA ASR

## Les plus importantes modifications des règles IIHF 2010-2014

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>112</b>               | <p><b>Lignes bleues</b><br/>Les lignes bleues doivent se prolonger sur la plaque de soubassement ainsi qu'en haut des bandes<br/>(En Suisse réglé dans les directives pour les publicités ; où il y a des réclames, ligne uniquement sur la plaque de soubassement)</p>   |
| <b>130</b>               | <p><b>Buts</b><br/>Pour les Jeux Olympiques d'hiver et les Championnats du monde IIHF, les ancrages des buts doivent obligatoirement être <b>flexibles</b>. Un tel dispositif est <b>vivement recommandé</b> pour les autres compétitions.</p>  |
| <b>140</b>               | <p><b>Bancs des Joueurs</b><br/>Chaque banc doit pouvoir accueillir 16 joueurs et un maximum de <b>8 officiels</b> d'équipe.</p>  |
| <b>152</b>               | <p><b>Chronomètre</b><br/>Le temps de jeu écoulé à chaque tiers-temps <b>décompté</b> en minutes et secondes, de 20:00 à 00:00. (Suisse: dès la saison 2011/12 s'il est techniquement possible)</p>   |
| <b>153</b>               | <p><b>Lumières rouge et verte</b><br/>Une lumière verte, allumée automatiquement par le chronomètre électrique lorsque le chronométreur l'arrête à chaque arrêt de jeu et à la fin de chaque période.</p>   |
| <b>172</b>               | <p><b>Musique dans la patinoire</b><br/>Il est interdit de diffuser de la musique lors d'un arrêt de jeu si un <b>joueur blessé</b> reste étendu sur la glace. (En Suisse pas appliqué, exception match internationaux)</p>   |
| <b>210</b>               | <p><b>Equipement</b><br/>L'équipement complet, <b>y compris le maillot</b> (avec numéro), doit être porté lors de l'échauffement avant le match. (Suisse maillots des 2011/12)</p>  |
| <b>222</b><br><b>232</b> | <p><b>Crosses des joueurs de champ et des gardiens de but</b><br/>L'extrémité supérieure d'une crosse dont le manche est creux doit être munie d'une forme de protection.<br/><br/>Des crosses de couleur fluorescentes ne sont pas autorisées et doivent être retirées.</p>                                    |
| <b>223</b><br><b>555</b> | <p><b>Casques des joueurs de champ</b><br/>Si un joueur perd son casque pendant que le jeu est en cours, il ne peut plus y participer et <b>doit retourner directement</b> à son banc des joueurs. Si un joueur continue à jouer <b>sans casque</b> il sera puni d'une <b>pénalité mineure</b>.</p>             |
| <b>227</b>               | <p><b>Protection dentaire</b><br/>Les <b>joueurs espoirs</b> qui jouent dans <b>une ligue junior</b> (Elite A, B, Jun Top, A ou B) ou dans une <b>équipe active</b> doivent porter une protection dentaire.</p>   |
| <b>228</b>               | <p><b>Coudières</b><br/>Toutes les coudières qui n'ont pas un rembourrage de protection externe en <b>mousse tendre</b> (caoutchouc spongieux) ou d'un matériel semblable, d'au moins <b>1,27 cm</b> d'épaisseur, seront considérées comme équipement dangereux.<br/>(Suisse valable des la saison 2011/12)</p> |

|            |   |
|------------|---|
| 234        | <p><b>Casques et protection faciale pour les gardiens de buts</b><br/>Si un tir violent frappe le masque du gardien alors que le jeu est en cours, le jeu doit être interrompu à la discrétion de l'arbitre, pour autant que l'équipe adverse ne possède pas une opportunité immédiate de marquer un but.</p> <p>Si un gardien de but enlève son casque et/ou son masque de manière à causer un arrêt de jeu, l'arbitre doit sanctionner le gardien fautif d'une <b>pénalité mineure</b>.</p>   |
| 300        | <p><b>Désignation des officiels</b><br/>Un arbitre et deux juges de lignes ou deux arbitres deux juges de lignes<br/>Les devoirs des arbitres dans le système à quatre sont les mêmes que dans le système à trois.</p>  |
| 321        | <p><b>Juges de buts</b><br/>Les juges de buts <b>ne doivent plus</b> porter des maillots officiels</p>  |
| 400        | <p><b>Joueurs sur la glace</b><br/>Le gardien peut être retiré de la glace et y être remplacé par un joueur de champ. Toutefois, ce joueur de champ supplémentaire n'a pas droit aux privilèges réservés au gardien de but.</p>   |
| 411        | <p><b>Changement de joueurs et de gardiens de buts depuis le banc des joueurs en cours de jeu</b><br/>Les joueurs et les gardiens de but effectuant un changement se trouvent à l'intérieur d'une zone imaginaire, délimitée en longueur par leur banc d'équipe et en largeur par une distance de <b>1,5 mètre</b> de la bande.</p> <p>Une équipe ayant effectué un dégagement interdit n'est pas autorisée à effectuer un quelconque changement avant l'engagement suivant. <i>(Suisse tous les matches au système à 4, resp. 3 arbitres excepté Novices Elite)</i>.</p> |
| 412        | <p><b>Procédure de changement de joueurs lors d'un arrêt de jeu</b><br/>Si une équipe persiste à changer des joueurs après avoir effectué un dégagement interdit et, après avoir été avertie par l'arbitre, cette doit sanctionner cette équipe par une pénalité de banc mineure.</p>   |
| 415<br>592 | <p><b>Changement d'un gardien de but pendant un arrêt de jeu</b><br/>Pendant un arrêt de jeu les gardiens de but ne sont pas autorisés à retourner à leur banc des joueurs, sauf pour être remplacés sur la glace ou à l'occasion d'un temps mort. Pour l'infraction de cette règle une <b>pénalité de banc mineure</b> sera infligée.</p>  |
| 419        | <p><b>Nettoyage de la glace</b><br/>Un arbitre ou un juge de lignes a la compétence d'enlever ou de faire enlever les tas de neige autour des poteaux ou près de la ligne de but</p> <p><b>Tas de neige</b><br/>Un gardien de but qui empile délibérément de la neige ou des obstacles devant ou à côté de son but, tentant ainsi, selon l'opinion de l'arbitre, d'empêcher qu'un but ne soit marqué, doit être pénalisé par une pénalité mineure.</p>  |

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <p><b>421</b></p>                | <p><b>Prolongations / Overtime</b><br/>Les matches nécessitant un vainqueur et, dont le résultat est nul après le temps réglementaire, seront prolongés par une prolongation en "<b>mort subite</b>".</p> <p>En ce qui concerne les gardiens de buts, ils peuvent être changés après chaque tir au but, toutefois, si un tir doit être répété, le même gardien doit rester dans le but et le même joueur doit répéter le tir jusqu'à ce qu'il soit dûment exécuté.</p>  |
| <p><b>430</b></p>                | <p><b>Résultat du match</b><br/>L'équipe qui a marqué le plus grand nombre de buts au cours du temps réglementaire d'un match régulier sera déclarée vainqueur et sera créditée de trois points. Si les scores des équipes sont égaux au terme du temps réglementaire d'un match régulier le match continuera par une prolongation en "mort subite" et si le match est toujours nul des tirs au but décisifs auront lieu.</p>   |
| <p><b>450</b></p>                | <p><b>Hors-jeu</b><br/>Si un joueur conduit le puck et passe la ligne avant ce dernier alors qu'il patine en arrière, il n'est pas considéré comme hors-jeu tant qu'il a le puck sous contrôle et que ses <b>deux patins se trouvent dans la zone neutre</b> avant de franchir la ligne bleue.</p>  |
| <p><b>470</b></p>                | <p><b>Définition d'un but</b><br/>Un seul but ne peut être accordé à une équipe par arrêt de jeu, durant tout le match.</p> <p>Le mouvement de type "Lacrosse" où le puck est placé sur la palette de la crosse et "fouetté" dans le but est autorisé pour autant que le puck ne soit passé à aucun moment au dessus de la hauteur des épaules et, lorsqu'il est libéré, qu'il ne soit pas conduit au-delà de la hauteur de la barre transversale du but.</p>   |
| <p><b>481</b></p>                | <p><b>Puck sur le filet de but</b><br/>Si le puck vient se loger dans les filets à l'extérieur du but pendant plus de <b>trois secondes</b>, l'arbitre interrompt le match et engage le puck au point d'engagement de fond de zone s'il juge que l'interruption de jeu a été commise par un <b>joueur à la défense</b>.</p>   |
| <p><b>490</b><br/><b>559</b></p> | <p><b>Arrêter le puck ou le passer avec la main</b><br/>Tout joueur <b>a le droit</b> d'arrêter ou <b>de rabattre</b> le puck en l'air avec sa main ouverte, ou de le pousser sur la glace avec la main et le jeu ne doit pas être arrêté sauf si l'arbitre estime que le joueur a délibérément dirigé le puck vers un coéquipier ou a permis à son équipe de gagner un avantage et, subsidiairement, à un joueur de son équipe de reprendre la possession du puck, même si ce dernier a été dévié par n'importe quel joueur ou officiel.</p> <p><b>Joueur maniant le puck avec ses mains</b><br/>Un joueur est autorisé à attraper le puck en l'air mais doit immédiatement le placer ou le laisser tomber sur la glace. S'il l'attrape et <b>patine avec</b>, même pour éviter une charge ou gagner un avantage territorial sur son adversaire, il doit se voir infliger une <b>pénalité mineure</b>.</p> |

|                   |   |
|-------------------|---|
| <p><b>492</b></p> | <p><b>Puck touché avec une crosse haute</b><br/>         Attaquant dans sa zone d'attaque – Engagement en zone neutre.<br/>         Joueur dans sa zone de défense ou dans la zone neutre – Engagement en zone de défense.</p> <p>Aucun but ne peut être marqué lorsque le puck est frappé par la crosse haute d'un attaquant et que le point de contact du puck sur la crosse se situe au dessus de la hauteur de la barre transversale du but et que le puck a été projeté dans ce dernier.</p>   |
| <p><b>502</b></p> | <p><b>Pénalité de banc mineure</b><br/>         Est purgé par d'un joueur de l'équipe fautive qui se trouvait sur la glace <b>au moment de l'infraction</b>, à l'exception du gardien de but.</p>   |
| <p><b>507</b></p> | <p><b>Pénalité de match</b><br/>         Une pénalité de match consiste en l'exclusion immédiate de tout joueur, gardien de but <b>ou officiel d'équipe</b> et en son renvoi immédiat au vestiaire jusqu'à la fin du match.</p>   |
| <p><b>508</b></p> | <p><b>Tir de pénalité</b><br/>         Un tir de pénalité peut être accordé dans les situations où le gardien de but fauche un joueur dans une situation d'échappée, indépendamment du fait que l'infraction soit commise par derrière ou non.</p>  |
| <p><b>509</b></p> | <p><b>Procédure d'exécution d'un tir de pénalité</b><br/>         Le tir de pénalité doit être effectué par <b>le joueur qui a été fauché</b>. Si ce joueur a été blessé lors de cette action, le capitaine doit alors désigner un joueur non-pénalisé qui se trouvait sur la glace au moment de l'infraction pour exécuter le tir de pénalité.</p> <p>Les joueurs des deux équipes doivent <b>se retirer</b> sur leurs <b>bancs</b> de joueurs respectifs.</p> <p>Si deux tirs de pénalité sont accordés à la même équipe lors d'un même arrêt de jeu (deux fautes différentes), <b>un seul but</b> pourra alors être marqué sur un seul arrêt de jeu. Si le résultat du premier tir de pénalité est un but, le second tir ne sera pas exécuté mais la pénalité appropriée sera alors infligée et purgée pour l'infraction commise.</p> <p>Bercer le puck sur la palette (mouvement Lacrosse) au-dessus de la hauteur des épaules est interdit et il doit en résulter un arrêt de jeu.</p> |
| <p><b>514</b></p> | <p><b>Signalement des pénalités</b><br/>         Si, alors que l'arbitre a signalé une pénalité, mais avant qu'elle n'ait été sifflée, un but est marqué par l'équipe non fautive, ce but sera validé et la première pénalité mineure ne sera pas infligée. Toutes les autres pénalités doivent être infligées normalement.</p> <p>Si l'équipe fautive est déjà en <b>infériorité numérique</b> la première pénalité mineure ou de banc mineure alors en train d'être purgée sera terminée et toutes les pénalités signalées seront infligées.</p>  |

|      |  |
|------|--|
| 528  | <p><b>Coups de poing ou dureté</b><br/>Un <b>officiel d'équipe</b> qui, se trouvant sur ou en dehors de la glace, est impliqué dans une altercation ou une bagarre à coups de poing avec un joueur, un gardien ou un officiel d'équipe se trouvant sur ou en dehors de la surface de jeu se verra infliger, à l'appréciation de l'arbitre une <b>pénalité de méconduite de match ou une pénalité de match</b>.</p>   |
| 533  | <p><b>Accrocher</b><br/>Dans une situation "<b>d'échappée</b>", lorsqu'un joueur contrôle le puck en dehors de sa zone de défense et n'ayant plus que le gardien de but comme adversaire à passer est accroché <b>ou fauché de toute autre manière</b> par l'arrière et qu'il est ainsi privé d'une situation visiblement favorable pour marquer un but, l'arbitre accordera à l'équipe non fautive un <b>tir de pénalité</b>.</p> <p>Si, le gardien de but adverse ayant été retiré de la glace l'arbitre arrêtera immédiatement le jeu et accordera à l'équipe non fautive un <b>but</b></p> |
| 534  | <p><b>Obstruction</b><br/>Si un attaquant se place devant le gardien adverse et, dans le but de le gêner ou de le distraire, <b>ondule ses bras ou sa crosse</b> devant ce dernier, au lieu de se mettre en place pour essayer de jouer, indépendamment du fait que ce joueur soit à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de but, il se verra infliger une <b>pénalité mineure</b>.</p>  |
| 539  | <p><b>Faire trébucher</b><br/>Si l'arbitre considère qu'un joueur utilise sa crosse de façon à pousser ou ravir le puck d'un adversaire en premier et que, lors de son mouvement, il fait trébucher ou tomber son adversaire, aucune pénalité ne doit lui être infligée du moment que le puck a été <b>joué en premier</b> et non le porteur.</p> <p>Nouveau pour toutes les situations d'échappés: "<b>ou fauché de toute autre manière par derrière</b>."</p>  |
| 540  | <p><b>Charge contre la tête ou la nuque</b><br/>Un joueur qui, avec n'importe quelle partie de son corps <b>ou de son équipement</b> charge un adversaire en direction de la tête ou de la nuque, ou qui pousse ou projette la tête d'un adversaire contre le verre de protection ou les bandes se verra infliger à l'appréciation de l'arbitre une <b>pénalité mineure + automatiquement pénalité de méconduite ou pénalité majeure + automatiquement pénalité de méconduite de match ou une pénalité de match</b>.</p>   |
| 550  | <p><b>Incorrections des joueurs envers les officiels et attitude antisportive</b><br/>Si un joueur identifié à l'extérieur de la glace lance une crosse ou tout autre objet dans la surface de jeu depuis son banc des joueurs ou <b>celui des pénalités</b>, il se verra infliger une <b>pénalité mineure + automatiquement pénalité de méconduite de match</b>.</p>  |
| 554b | <p><b>Déplacement du but</b><br/>Si un joueur déplace le but de sa position réglementaire alors que le gardien de but a été retiré de la glace et qu'un adversaire a le puck sous contrôle sans aucune opposition entre lui et le but, l'arbitre accordera à l'équipe non fautive un <b>but</b>.</p>   |

|                   |   |
|-------------------|---|
| <p><b>556</b></p> | <p><b>Crosses brisées</b><br/>Un joueur ou un gardien de but dont la crosse est cassée, ne peut pas recevoir une crosse qui lui a été jetée sur la glace. Par contre, il peut recevoir une crosse par un coéquipier <b>sur la glace à ce moment</b>, sans devoir se rendre au banc des joueurs.</p> <p>Un joueur ou un <b>gardien de but</b> dont la crosse est brisée qui ne se débarrasse pas immédiatement des parties brisées et continue de jouer se verra infliger une pénalité mineure.</p> <p>Un joueur dont la crosse est cassée qui reçoit une crosse d'un coéquipier depuis le banc des pénalités, alors que le jeu est en cours, sera sanctionné par une <b>pénalité mineure</b>.</p> |
| <p><b>560</b></p> | <p><b>Gardien de but maniant le puck avec ses mains</b><br/>Si un gardien de but jette le puck en avant et qu'il est joué en premier par un coéquipier, l'arbitre doit immédiatement <b>arrêter le jeu</b> et un engagement en fond de zone doit être effectué.</p>   |
| <p><b>562</b></p> | <p><b>Joueurs quittant le banc des pénalités ou le banc des joueurs</b><br/>Le premier joueur qui quitte le banc des joueurs ou <b>des pénalités</b> durant une altercation se verra infliger une <b>double pénalité mineure + pénalité de méconduite de match</b>.</p>   |
| <p><b>569</b></p> | <p><b>Jet de crosse ou tout autre objet sur la glace</b><br/>Joueur ou gardien: pénalité mineure zone de défense: penalty<br/>Officiel d'équipe: pénalité de banc mineure zone de défense: penalty</p> <p>Lorsque l'action décrite ci-dessus de la présente règle est commise contre un joueur qui a le contrôle du puck, dans n'importe quelle zone, alors que le gardien a été retiré de la glace, l'arbitre doit accorder à l'équipe non fautive un <b>but</b>.</p>  |

Questions éventuelles à Freddy Reichen, Referee Chief Instructor SIHA  
E-mail: [freddy.reichen@swiss-icehockey.ch](mailto:freddy.reichen@swiss-icehockey.ch)